

Le photovoltaïque est en plein boom, les mauvaises affaires aussi



Avec la hausse des prix de l'énergie, de nombreux ménages s'équipent en photovoltaïque. C'est une bonne idée pour maîtriser sa facture d'électricité. Mais gare aux entreprises qui profitent du contexte pour proposer des formules hors-de-prix. Dont le groupe Brico !

L'association [Energie Commune](#) a récolté plusieurs témoignages de **pratiques agressives et finalement trompeuses**, sur le marché du photovoltaïque en Wallonie.

En effet, profitant de la forte hausse des prix de l'énergie et de l'inquiétude des ménages, plusieurs entreprises ont développé des formules et offres commerciales hors-de-prix.

Il est important de noter que l'analyse ci-dessous est valable **uniquement en Wallonie** (le contexte de marché étant différent en Région bruxelloise).

Nous avons donc analysé diverses offres disponibles sur Internet.

La plus emblématique provient du célèbre groupe de magasins de bricolage Brico, à travers le service **Brico Solar**.

L'entreprise propose une formule de location de panneaux photovoltaïque sur 20 ans : elle équipe votre toit et vous payez un loyer mensuel fixe pour l'électricité produite.

Mais voici **notre analyse d'un devis** :

- Aucunes informations techniques sur le matériel (modules, onduleur, ...) : Quelle sera la qualité installée ?
- Aucune information sur la puissance totale installée (on mentionne uniquement un nombre de panneaux). Il n'est donc pas possible d'en calculer le prix par kWc et donc de comparer avec d'autres offres.
- Les informations passent sous silence la fin de la compensation et évoquent des incitants qui ne sont pas appliqués en Wallonie. Les calculs de rentabilité en sont complètement faussés.
- Au final, le montant total des loyers s'avère être ...le double du prix d'achat de la même installation aux prix actuels du marché.

En conclusion, un ménage wallon qui signe pour cette formule de location chez Brico Solar payera **deux fois plus cher** que s'il achète une installation solaire auprès d'un autre installateur.

D'autres entreprises proposent cette formule de location hors-de-prix, notamment :

guide-panneaux-photovoltaïques.be
futech.be
se-belgique.com

Nous attirons également l'attention sur le fait que les **offres d'achats** de ces entreprises sont **également deux fois plus chères** que les offres du marché aujourd'hui et donc a priori non rentables. Leur stratégie commerciale consiste à attirer le client avec une offre de location, plus chère mais qui ne demande pas de tout payer en une fois, puis de proposer d'acheter moins cher que la location, mais beaucoup plus cher qu'un installateur qui ne vous propose pas le financement en parallèle.

Quelques conseils pour éviter les arnaques en Wallonie

- **Evitez les formules** de location, leasing ou de tiers-investissement (en Région bruxelloise, par contre, ces formules peuvent s'avérer pertinentes, car le mécanisme de certificats verts y est toujours en place). Préférez l'achat de votre installation. Si vous ne disposez pas d'un capital, vous pouvez faire un emprunt à la banque : cela reste rentable car les taux d'intérêt sont faibles.
- Retenez plutôt un installateur qui ne se charge que de l'installation (pas du financement). Donc vous aurez avantage à éviter la formule d'achat d'une entreprise qui propose également de la location.
- Ne vous précipitez pas sur la première offre. **Comparez les devis de 2 à 3 installateurs** au minimum et ne vous pressez pas. Au contraire, méfiez-vous des discours du type « il faut se dépêcher les prix augmentent avec l'inflation ».
- Exigez une **information détaillée** sur le matériel et sur la puissance totale installée (kWc).
- **Evitez les formules avec batterie**, non rentable à ce jour pour les ménages.
- **Faites une simulation de la rentabilité** sur le [simulateur photovoltaïque](#) de Energie Commune.
- Ecartez les propositions qui ne vous parle pas de la taxe prosumer ou qui vous dit que votre facture mensuelle d'électricité tombera à 0€ (ce n'est plus vrai).

- **Consultez la liste des installateurs certifiés en Wallonie** : energie.wallonie.be > énergies renouvelables > le solaire photovoltaïque > Installer : aspects pratiques
- Enfin, les ménages peuvent obtenir des **conseils neutres, gratuits et personnalisés** (réglementation, primes énergie, autres travaux énergétiques intéressants, ...) : Contactez les Guichets Energie en Wallonie ou Homegrade en Région bruxelloise.

Un investissement rentable

En suivant ces conseils, les ménages seront sûrs de s'équiper d'une **installation photovoltaïque performante et rentable**, leur permettant de maîtriser leur facture d'électricité à moyen et long termes. Un bon choix vu la hausse actuelle des prix de l'électricité. Energie Commune encourage les ménages dans cette démarche solaire ...mais pas n'importe comment, sous peine de mauvaises surprises.

Découvrez notre simulateur photovoltaïque indépendant : energiecommune.be > outils

Contact presse

Benjamin Wilkin - Directeur d'Energie Commune
bwilkin@energiecommune.be
+32 477 40 13 86

À propos d'Energie Commune : Depuis 1991, Energie Commune asbl (ex-APERe asbl) accompagne les citoyens et les collectivités dans leur appropriation de l'énergie vers un système 100% renouvelable, juste et solidaire, en suivant les principes de la Démocratie Énergétique.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, Energie Commune mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets et d'activités de terrain autour de quatre axes : Citoyen, Communauté, Territoire et Ecole.

Energie Commune
www.energiecommune.be
info@energiecommune.be
+32 2 218.78.99
Rue Fernand Bernier 15,
1060 Bruxelles

Ce message a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous recevez cet email car vous êtes abonné à notre newsletter.



[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

